

Dossier enregistré le.....

Par.....

# DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

## ANNÉE SCOLAIRE 2019 / 2020

### ENFANT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... LIEU : .....

SEXE : ..... Masculin  ..... Féminin  .....

NATIONALITÉ : .....

ÉCOLE PRÉCÉDEMMENT FRÉQUENTÉE : .....

COMMUNE : .....

### ÉCOLE DEMANDÉE

NIVEAU SCOLAIRE : .....

 ÉCOLE DE VOTRE SECTEUR : ..... ÉCOLE HORS SECTEUR : ..... ÉCOLE HORS COMMUNE : .....

\*AFFECTATION DÉFINITIVE .....

\* Cadre réservé au service

Dans le cas d'une demande de dérogation (hors secteur ou hors commune).

- la demande de dérogation doit avoir un caractère exceptionnel et doit être motivée
- joindre les pièces justificatives (voir liste dans ce dossier)

Une commission statue sur les demandes de dérogation et une réponse est envoyée aux familles au plus tard le 15 juin.

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

<b>SITUATION DE FAMILLE ACTUELLE</b>	<b>Marié (e)</b> <input type="radio"/> <b>Pacsé (e)</b> <input type="radio"/> <b>Union libre</b> <input type="radio"/> <b>Célibataire</b> <input type="radio"/>
	<b>Divorcé (e)</b> <input type="radio"/> <b>Séparé (e)</b> <input type="radio"/> <b>Veuf (ve)</b> <input type="radio"/>
<b>EN CAS DE SÉPARATION</b>	<b>Garde principale chez la mère</b> <input type="radio"/> <b>Garde principale chez le père</b> <input type="radio"/> <b>Garde alternée</b> <input type="radio"/>

## FOYER OÙ VIT L'ENFANT

Père  Mère  Beau-père  Belle-mère   
Autre  préciser :.....  
Nom :.....  
Prénom :.....  
Nom de jeune fille :.....  
Date de naissance :...../...../.....  
Nationalité :.....  
Adresse :.....  
.....  
Code postal / Ville :.....  
Mail :.....@.....  
Tél. :.....  
Tél. Portable :.....

Père  Mère  Beau-père  Belle-mère   
Autre  préciser :.....  
Nom :.....  
Prénom :.....  
Nom de jeune fille :.....  
Date de naissance :...../...../.....  
Nationalité :.....  
Adresse :.....  
.....  
Code postal / Ville :.....  
Mail :.....@.....  
Tél. :.....  
Tél. Portable :.....

Profession :.....  
Employeur :.....  
Adresse :.....  
Code postal / Ville :.....  
Tél. :.....

Profession :.....  
Employeur :.....  
Adresse :.....  
Code postal / Ville :.....  
Tél. :.....

N° ALLOCATAIRE  
C.A.F.

.....

AU NOM DE :

Monsieur

Madame

## ▼ À RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT

EN CAS DE SÉPARATION OU DIVORCE, MERCI D'INDIQUER LES COORDONNÉES DE L'AUTRE PARENT

Père  Mère  Nom / Prénom :..... Date de naissance :...../...../.....  
Adresse :..... Code postal / Ville :.....  
Mail :..... Tél. :.....

*en cas de changement de situation en cours d'année (situation familiale, adresse, téléphone...)  
merci d'en informer les services de la mairie*

Allergies alimentaires :  OUI  NON

Si oui lesquelles : .....

Autre pathologie ou situation de handicap : .....

PAI ( Projet d'Accueil Individualisé ) :  OUI  NON

Si oui, merci de nous fournir le document.

En cas d'allergie ou pathologie et en l'absence de PAI, merci de vous renseigner auprès du Centre Médico-Scolaire ( 03 86 42 00 11 ).

**Je soussigné(e) M. ou Mme** .....

- Certifie sur l'honneur avoir l'autorité parentale et certifie l'exactitude de ces déclarations.
- Autorise la Direction @ccueil-communication de la Ville d'Auxerre, à photographier mon (*mes*) enfant(s). Ces photographies pourront être diffusées sur les supports papiers et numériques édités par la Ville d'Auxerre. En aucun cas, ces images ne pourront faire l'objet d'utilisations à des fins commerciales ou dans le cadre de la promotion de partis politiques. Cette autorisation est valable pour l'année scolaire en cours. La présente autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera lieu en conséquence à aucune rémunération.
- Autorise la diffusion de photographies de mon (*mes*) enfant(s) sur des supports externes à la ville (*presse locale...*).

**Auxerre, le**                      **signature**                      **Père**                       **Mère**                       **autre, préciser**

**ATTENTION SIGNALÉE**

**en cas de besoin de services périscolaires (restaurants scolaires, accueils du matin et du soir)  
dossier spécifique à retirer en mairie ou à télécharger sur [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)**

## PIÈCES À FOURNIR :

- original du (des) livret (s) de famille et les photocopies représentant la composition totale de la famille**
- présentation du carnet de santé de l'enfant (avec les vaccinations à jour)**
- le certificat de radiation en cas de changement d'école ou en cours de scolarité (délivré par l'école d'origine)**
- un justificatif de domicile original de moins de 3 mois**
  - bail, quittance de loyer, facture gaz ou électricité, taxe foncière ou acte de vente, attestation d'assurance
  - si vous êtes hébergés, la personne vous hébergeant doit fournir une attestation sur l'honneur accompagnée des photocopies de son justificatif de domicile et de sa pièce d'identité recto-verso

### POUR LES PARENTS DIVORCÉS OU SÉPARÉS :

- la photocopie du jugement de divorce, mentionnant les modalités de garde et de résidence de l'enfant**  
**ou**
- la photocopie de la décision judiciaire, mentionnant les modalités de garde et de résidence de l'enfant**  
**ou**
- l'attestation sur l'honneur des parents fixant la résidence habituelle de l'enfant**

### EN CAS DE DEMANDE D'ÉCOLE HORS SECTEUR OU DEMANDE HORS COMMUNE :

- le courrier motivant la demande**
- si le motif est la garde de l'enfant : une photocopie du contrat de travail avec l'assistante maternelle ainsi que la photocopie d'un justificatif du domicile de la nourrice**
- si le motif est le rapprochement du lieu de travail : une attestation de l'employeur avec les horaires de travail (datant de moins de 3 mois)**
- pour les familles non-auxerroises : la demande de dérogation dûment complétée ( imprimé à retirer au service accueil de la Mairie d'Auxerre ou à télécharger sur [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr) )**

### TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ

Les inscriptions scolaires et périscolaires étant informatisées, la loi n° 78.17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, est applicable. Elle précise dans son article 34 que «toute personne justifiant de son identité a le droit d'interroger les services ou organismes chargés de mettre en œuvre les traitements automatisés».